



Nous avons annoncé l'extension de l'école de Flaugnac, un budget a été voté à cet effet. Les réunions avec le Directeur des Services de l'Education Nationale, même s'il s'est voulu rassurant (mais les promesses d'un fonctionnaire partent avec sa mutation !) suscitent quelques inquiétudes.

Le conseil municipal s'est longuement interrogé sur le devenir de notre école publique. Doit-on s'engager dans ce projet d'extension ? L'aménagement de deux classes semblerait pérenniser notre école, au prix d'un investissement important.

Acceptons-nous de voir disparaître l'école du village ? Dans ce cas les enfants iraient vers les communes voisines. Que veulent les habitants, que veulent les parents ?

Les élus Flaugnacois ont fait leur choix, ils privilégient la vie du village, la qualité de l'éducation de nos enfants, le maintien d'un service public de proximité.

Dans cet esprit, le conseil municipal a voté, comme dans près de 80 communes dans le Lot, une motion pour le maintien des écoles rurales.

Le zoom de ce journal résume les réunions, arguments et évolutions discutés durant ces derniers mois. Il est probable que, comme en 1989, la mobilisation de tous soit indispensable au maintien de notre maternelle.

Enfin, le conseil municipal vous donne rendez-vous **le samedi 10 janvier** pour les vœux 2015 et la galette, précédés d'une rencontre, à 16h30, lors de laquelle nous vous présenterons le site internet de la commune.

Le Maire, Jean-Bernard Sahuc

### **Vie communale**

Aux derniers conseils municipaux

### **Brèves**

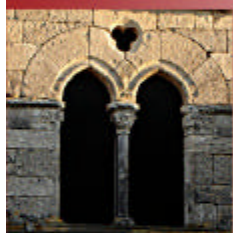
Des informations utiles à savoir ...

### **Zoom sur ...**

L'école de Flaugnac : passé et avenir

### **Du côté des associations et à l'école**

Les activités passées et à venir



## Aux derniers conseils municipaux :

### 25 juin

- Hameau de Lamolayrette. Suite à la visite effectuée par le conseil plusieurs points sont arrêtés : restauration de la croix de la chapelle, maillage des chemins ruraux à préserver, nettoyage et débroussaillage des espaces publics, aménagement d'un local poubelles.
- Le conseil adopte une motion pour le maintien des deux trésoreries de Castelnau et Montcuq.
- Dotation FPIC (Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales) : La part de Flagnac est fixée à 3087€ sur le budget 2014, les élus réaffirment la volonté de percevoir cette dotation et s'opposent au transfert de cette subvention à la communauté de communes du Quercy Blanc.
- Ecole : la mise en place des nouveaux rythmes est confirmée pour la rentrée 2014. Les enfants auront donc école le mercredi matin. Un transport permettra aux enfants qui fréquentent l'ALSH de Castelnau de prendre le repas au centre de loisirs. Mmes Ruaux et Bouzerand présentent le programme d'activités proposés pour le temps périscolaire.
- Réunion des associations de la commune : M. Martinez fait un compte rendu de la réunion des associations. Près de 12 associations dont le siège est à Flagnac étaient représentées. Il souligne la volonté de tous de travailler ensemble et l'enthousiasme qui a marqué cet échange. Chacun a exprimé ses besoins (partage des salles, manque d'équipement, d'accessibilité, d'espace...). Le projet de construction d'un bâtiment près de la salle des fêtes, avec la participation de bénévoles a fait l'unanimité.
- Traverse du village : La mise en place du lampadaire au parking de l'école et l'extinction partielle de l'éclairage public sont programmés pour juillet. Le domaine de Boissor sera chargé du fleurissement du talus du parking de l'école.
- Transfert du pouvoir de police : Le CM s'oppose au transfert du pouvoir de police au président de la Communauté de Communes du Quercy Blanc.

### 3 septembre

- Le conseil décide d'adhérer au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot. Ce syndicat a été créé suite à l'extinction de l'aide à la maîtrise d'ouvrage apportée jusque là par les services de la DDE.
- Extension de l'école de Flagnac : Le CAUE a fait une visite sur site. Le CM décide de solliciter le Syndicat départemental d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans ce projet et l'aider à la rédaction du cahier des charges à l'attention des architectes. Dans l'attente, un rendez-vous a été demandé à l'Inspecteur d'Académie pour vérifier la pérennité de l'école dans notre village.
- Participation de la communauté de communes à la gestion des écoles : l'aide au fonctionnement de l'école de Flagnac s'élève à 11 346,79€.
- Réunion publique du 21 juillet : Une trentaine de personnes était présente à cette réunion concernant essentiellement Lamolayrette.

Le thème de l'assainissement individuel suscite un large débat compte tenu des difficultés à répondre aux exigences du Syndicat d'assainissement et aux craintes liées aux propositions des techniciens. M. le Maire rappelle que le conseil municipal n'a pas cette compétence et s'engage à demander une nouvelle étude de faisabilité d'un assainissement collectif auprès du Syndicat d'assainissement.

La vitesse excessive des véhicules fait l'objet d'un petit débat. S'agissant d'une voie d'intérêt communautaire engagement est pris pour demander à la Communauté de Communes la mise en place d'une zone limitée à 30km/h.

- Capmié : plusieurs élus ont fait la visite de l'église de Capmié. Dans un premier temps il conviendra de traiter les dalles verdies par l'humidité, à l'intérieur de l'église. Le CM accepte le devis de 1100€ pour la mise en place de gouttières, côté cimetière.

## 22 octobre

- Projet de parc éolien sur Castelnau – Sauveterre : le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploitation présentée par la société Centrale Eolienne du Quercy Blanc.
- Projet de local aire de jeux près de la salle des fêtes : après quelques modifications le conseil adopte le plan proposé et donne mandat à M. le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.
- Site internet : la commission communication expose les offres de trois prestataires sollicités. Après examen la réalisation est confiée à la société Cap-n-Web pour un montant de 2600 €.
- Compte-rendus des différentes réunions sur le devenir des écoles : M Martinez fait le compte rendu des réunions avec le DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) et l'IEN (inspectrice d'éducation nationale de secteur). Le DASEN indique qu'il donnera une suite favorable à l'avis que pourrait lui demander la préfecture pour l'attribution de la DETR pour aider au financement de notre projet. Il conseille un projet offrant une école à deux classes. (voir zoom, dans ce journal)
- Eglise de Lamolayrette : JM. Garrigues demandera un devis à l'entreprise Girma pour la protection des vitraux (grillage).

## 6 novembre

- Point situation du budget :  
Fonctionnement : recettes et dépenses sont à près de 80% des valeurs affichées au Compte Administratif 2013 et sont conformes aux attentes.  
Investissement : le conseil fait un point par programme  
Salle des fêtes : les pannes répétées d'éclairage et des cassettes de chauffage nécessitent de renouveler ces appareils pour un montant de 5000€.  
Local aire de jeux : une décision modificative de 12000€ est adoptée portant le coût de ce projet à 30 000€.  
Extension de l'école : suite aux rencontres avec le DASEN et l'IEN et leur proposition de présenter une extension de l'école avec deux classes, le CM échange longuement sur la décision à prendre. Il affiche sa volonté de sauvegarder l'école dans notre village. Il décide que le cahier des charges à l'attention de l'architecte devra développer les besoins (classes, salle d'activités, cantine, dortoir, toilettes...) nécessaires à deux classes.
- Compte-rendu réunion FDEL (Fédération départementale de l'Energie) : Mrs Delfau et Sahuc présentent les principales informations recueillies lors de cette réunion.  
ERDF : mettra en place, en 2021, sur notre commune de nouveaux compteurs « intelligents ». Annonce la fin des tarifs réglementés avec obligation de passer par la concurrence pour des puissances >36 kva (sur Flaugnac concerne principalement les pompes).  
FDEL : propose une offre de service pour la maintenance de l'éclairage public. Le CM ne donne pas une suite favorable à cette proposition. Un nouveau barème de participation de la

Fédération aux frais d'extension est mis en place. Il est plus favorable aux extensions pour les bâtiments agricoles ainsi que pour les participations à la charge des mairies.

- Les élus communautaires de Flaugnac réaffirment leur volonté de garder la compétence école et de ne pas la transférer à la Communauté de communes du Quercy Blanc.

#### 4 décembre

- Le conseil adopte à l'unanimité une motion pour le maintien des écoles rurales (voir zoom).
- Bâtiments communaux : M. le Maire présente le devis de peinture pour le portail de l'église, les volets de la bibliothèque ainsi que ceux de la salle du 3<sup>ème</sup> âge. Après avis des services des Bâtiments de France, le CM décide de donner une suite favorable au devis d'un montant de 684€ HT.
- Site internet : le conseil arrête le choix de la charte graphique proposée et souhaite que le site soit opérationnel début janvier. Une présentation du site pourra être faite à l'occasion des vœux prévus le 10 janvier.
- Compte-rendu du Conseil d'Ecole : Mmes Bouzerand et Ruaux exposent les échanges lors de ce conseil. La réforme des rythmes scolaire est vécue comme une contrainte par les élèves de maternelle et du primaire. Prévision effectif rentrée 2015 : 76 élèves sur le RPI dont 29 en maternelle.
- Modification du règlement PLU : Le règlement du PLU impose des mesures qui présentent quelques inconvénients et qui méritent une réflexion sur les corrections à apporter. Une commission de travail composée de cinq élus est chargée de vérifier l'opportunité d'une révision et de faire des propositions lors d'un prochain conseil.

#### Invitation vœux 2015

Les fêtes de fin d'années passées, vient l'heure des vœux. Vous avez l'invitation jointe à ce journal, ce **sera le samedi 10 janvier à 17h** à la salle des fêtes. Petits discours du maire et du conseiller général et bien sûr coques, galettes, cidre et autres boissons clôtureront ce moment convivial.

Auparavant, à **16h 30**, M. Martinez présentera le site internet propre à notre commune. Un gros travail de mise en page, mais aussi des textes et de belles photos. Observations et propositions seront les bienvenues. Nous serons aussi à votre écoute sur d'autres sujets qui vous préoccupent. Le Conseil municipal vous attend nombreux.

#### Etat civil

##### Naissances :

Ninon ALBOUYS(St Privat), 18/3  
Joshua COFTIER PACHURKA(Pl. de Rouges),19/3  
Mathéo OLIVIER (Pech Laquet), 6/5  
Justine BISTAFFA Labouriette), 22/7  
Lou BOUZERAND (Pech Laquet), 17/10

##### Mariages :

Pierre-Marie MORVAN - Mathilde HOMMEY,5/6  
Raphaël GIBERT - Fanny LLOPIS, 7/6

##### Décès :

MALRIC Michelle (Séguy), 16/1  
MIQUEL René (Lard), 28/2  
BRUGIDOU Marie-Thérèse (M. de Séguy), 18/8  
LEFEBVRE Georgette (Lamothe), 21/11

#### Urbanisme

##### Permis de construire :

2 maisons individuelles  
1 changement de destination garage en maison  
1 abri voitures

##### Déclarations de travaux :

2 toitures  
1 local poubelle  
réfection joints façades  
création et agrandissement ouvertures  
création atelier  
installation photovoltaïque sur toit  
1 auvent

## Opération Pact Habitat

La Communauté de Communes du Quercy Blanc lance des permanences d'information afin d'inciter **les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs** à rénover leurs logements. Elle offre l'opportunité à toute personne désireuse d'entreprendre des travaux dans son logement de bénéficier de conseil et d'études de faisabilité gratuites avec, dans certains cas, l'octroi de subventions de divers financeurs. Les travaux concernés sont : les travaux d'économie d'énergie pour les propriétaires occupants leur logement avec des revenus modestes ; les travaux d'adaptation à l'autonomie et au handicap pour les propriétaires occupants ; les logements dégradés ou insalubres pour les propriétaires occupants ou bailleurs. La mission est confiée à Pact Habitat & Développement. Prochaines permanences de 9h00 à 12h00 dans les mairies de Castelnau (7 janvier – 4 février) et de Montcuq (14 janvier – 18 février).

Contact : Angélique CHAUSSADAS – tél. 05.65.35.81.39 - 06.77.60.96.65, a.chaussadas-phd46@orange.fr

## CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Si vous désirez construire, restaurer ou agrandir votre maison ; si vous envisagez de transformer un bâtiment ou aménager ses abords ...

### les conseils du CAUE sont gratuits !

Le CAUE du Lot est une association départementale qui assure une mission de service public auprès des habitants et en faveur de la qualité du cadre de vie.



Vous serez reçus pour un entretien d'une heure environ (apportez tout document utile pour la compréhension de votre projet : plans, croquis, extrait du cadastre, photos, etc), mais uniquement sur rendez-vous au tél. 05 65 30 14 35 (à Cahors, Figeac, Saint-Céré et Labastide-Murat).

## SICTOM

Des erreurs ont été constatées dans certains bacs de collecte des déchets recyclables (poubelles vertes) de notre commune.

Désormais, les consignes de tri sont plus simples dans le Lot. Vous pouvez jeter dans le bac vert **tous les emballages** (en plastique, en carton, en métal) et **tous les papiers** (prospectus, enveloppes...). Pensez aussi que les déchets encombrants ne doivent pas être déposés dans ou à côté des bacs – la déchetterie est faite pour ça...

Il est nécessaire d'améliorer la qualité des déchets recyclables collectés pour trois raisons essentielles : **améliorer les conditions de travail** des agents de tri et de collecte, **mieux capter les déchets recyclables** et **réduire les coûts** au niveau de la collecte et sur le traitement du refus (erreurs de tri).

Saviez-vous que dans le Lot on gaspille 3 300 tonnes/an d'aliments qui représentent 6,6 millions de repas et un coup d'élimination de 720 000 € ?

## Détecteur de fumée obligatoire en 2015

**Au plus tard le 8 mars 2015 toutes les habitations doivent être équipées** d'un détecteur avertisseur de fumée. Le matériel choisi doit être conforme à la norme EN 14604. Vous devrez également prévenir votre assureur par une déclaration sur l'honneur. Règle à retenir : un détecteur par tranche de 50 m2 et par étage. Le détecteur peut être fixé au plafond ou sur un mur à une distance de 30 à 60 cm sous le plafond.

## L'école de Flaugnac

Certains d'entre vous ont connu Mme Renard, dernière institutrice de l'école de Lamolayrette, fermée en 1973. Restait alors une seule école, dans le village de Flaugnac. Une institutrice y assurait seule l'instruction des élèves de l'école maternelle au CM2 qui, pour la quasi-totalité, se retrouvaient au collège de Castelnau. Bien malin qui, en cette classe de 6<sup>ème</sup> pouvait déceler les enfants issus d'une classe primaire unique, de ceux qui venaient d'écoles qui disposaient d'une classe par cours. Cette remarque vaut encore aujourd'hui à l'égard de ceux qui condamnent les petites écoles au prétexte d'une éducation égale pour tous.

Démographie aidant, l'école, en 1989, ne comptait que 13 élèves. La réduction des effectifs figurait déjà dans les objectifs des ministères et l'inspectrice d'académie annonçait son intention de fermer notre école communale. Le maire (Mme Cataix) engageait alors un gros travail pour faire respecter la carte scolaire qui affecte les enfants de la commune à l'école de la commune. On retrouve encore aujourd'hui des prétextes au non respect de cette règle toujours en vigueur.

Ajoutée à cette action, la mobilisation des élus, des parents d'élèves, de la population a sensibilisé les médias, et, de manifestations en réunions, la concertation a abouti à la création du RPI Flaugnac/St Paul de Loubressac. L'école était préservée !

A Flaugnac la maternelle et le CP, à St Paul le primaire à partir du CE1. Ce n'est qu'en 1992, que pour équilibrer les effectifs, l'école de St Paul a accueilli les CP.

La présence de la même institutrice, Mme Badoc depuis 2002, la satisfaction des parents d'élèves, l'éducation acquise par les enfants sont preuves de stabilité et attestent de la réussite de ces écoles rurales à classe unique.

## Où en est-on du coté de la loi aujourd'hui ?

Pour y voir plus clair, mais combien il est difficile de décrypter les tenants et les aboutissants de cette nouvelle politique impulsée par le gouvernement de François Hollande.

Tout commence avec le vote de la nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la refonte de l'Ecole de la République. Loi publiée au journal officiel le 9 juillet 2013. Tout commence à partir de cette date : études, projets, perspectives et enfin les textes officiels.

Ce dispositif selon nos grands responsables part d'un bon sentiment et a pour but, simple, d'engager résolument le système éducatif sur la voie de la modernisation au service de la réussite de « tous » les élèves ; « elle vise (cette loi) à créer l'élévation du niveau scolaire de tous les jeunes enfants (écoles primaires et collèges surtout) et à lutter contre les inégalités ».

Ainsi a été redéfinie la carte de l'éducation prioritaire pour lutter (forcément) contre ces inégalités. De Zone d'Education Prioritaire (les ZEP) on passe à des Réseaux d'Education Prioritaire (REP). Une zone n'est pas un réseau... si vous voyez la subtilité d'une bascule d'une aire géographique, « la zone » à une aire plus malléable, « le réseau » ! Et ce dispositif a dû être de suite aménagé en tenant compte du terrain et de la réalité de chaque académie qui ont demandé très vite de la part de l'état et en fonction des études de terrain (nombre de réseaux prioritaires, nombre d'enfants en difficulté, niveau social moyen des parents -et oui ça compte encore - etc...) des moyens et des clauses spécifiques. « Sinon la grande partie des REP se situerait dans l'Académie de Créteil !! ».

Voilà les grands axes de la réforme. Mais concrètement ça veut dire quoi pour nous, pour nos écoles, pour notre école ???

Pour caricaturer on peut dire « et bien on va déshabiller Paul pour habiller Jacques » !

Il y a là beaucoup de vrai et ce malgré la promesse du gouvernement de créer 60 000 postes nouveaux dans l'Education Nationale. Dont 35 000 en 2015 (cf. déclaration dans la Dépêche du Midi du 17 décembre 2014 par notre Ministre de l'éducation Nationale)... et grâce à ce nouveau dispositif.

En fait, calquées sur la nouvelle politique de la ville, il y aura bien sûr des zones d'activités plus gourmandes que d'autres : en terme de moyens, de locaux, de maîtres des écoles... forcément puisqu'il y aura beaucoup plus d'élèves dans ce genre de zones géographiques : grandes villes, bien sûr mais également nouvelles communautés de communes, agglomérations urbaines etc.

En clair nos grandes villes ont besoin de beaucoup plus de moyens que nos campagnes : là le mot est lâché = la RURALITE.

Et ainsi quid de nos écoles rurales, mises sur l'échafaud et qui vont être réduites à la portion congrue ? Alimentant par leur suppression les besoins en postes des zones plus gourmandes.

Les chiffres sont là et l'inspecteur d'académie, que nous avons rencontré en octobre dernier, est très clair à ce sujet.

Donc les chiffres : « 62% des écoles du Lot sont à 1 ou 2 classes. Notre département conserve ainsi un taux d'encadrement très important et reste aujourd'hui, en 2014, au 3ème rang national (excusez du peu !) de la couverture en milieu scolaire avec 13,2 écoles pour 1000 habitants, après la Corrèze et la Creuse.

Ceci veut dire très clairement que massivement un regroupement pédagogique intercommunal... (c'est à dire nous avec Saint Paul de Loubressac) apparaît comme **dispersé** (de taille insuffisante), alors même qu'avec cette nouvelle loi, notre système éducatif gagnerait en efficience en se structurant habilement sous formes de groupements intercommunaux **intégrés** (établissements importants).

Ouf c'est dit et cela veut dire que toutes les écoles à 1 ou 2 classes, voir 3 classes (et c'est notre cas) devront disparaître et se fondre dans des écoles plus grandes.

Eternel problème des « ratios », et qui a toujours existé : combien d'élèves pour un maître dans une école.

Sauf que la loi du 13 juillet 2013 a sensiblement changé la donne puisque ce ratio n'est plus calculé par rapport à un nombre d'élèves pour un maître, mais au pourcentage de tous les élèves dans un même regroupement pédagogique.

Concrètement notre classe maternelle est viable seule avec 29 élèves pour une maîtresse, cela devient moins évident pour les trois classes du Regroupement avec Saint Paul !

Bon voilà une première présentation, nous restons à votre disposition pour vous l'expliquer mieux : ce n'est pas facile d'y voir clair dans la complexité d'un tel dispositif, et nous avons tenté de vous simplifier un peu sa lecture afin de vous éclairer mieux.

## Conclusion

Dans ce contexte le conseil municipal (séance du 4/12/2014) de Flaugnac a voté une motion pour la sauvegarde des écoles rurales, rédigée ainsi :

*Suite aux différentes réunions animées par le DASEN et l'IEN dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le conseil municipal :*

*Considère qu'il est indispensable de préserver une école de proximité garante d'un enseignement de qualité ;*

*Considère que l'école représente, en milieu rural, un lieu d'échanges entre générations, source de lien social ;*

*Considère que l'école permet à la collectivité de créer et de pérenniser des emplois de personnels locaux ;*

*Exprime son inquiétude induite par le nouveau maillage du territoire scolaire lotois qui, en supprimant des RPI fonctionnels, efficaces et viables, aura pour conséquence la fermeture à court terme des écoles rurales au profit de centres scolaires de plus grandes dimensions ;*

*Souhaite attirer l'attention de la population et des instances de décision sur la fragilisation des territoires ruraux qui ne manquera pas de se produire en cas de disparition de nos écoles publiques rurales ;*

*Réaffirme son attachement aux écoles des communes du territoire lotois ;*

*S'engage à soutenir la présence et le maintien de ces écoles, aujourd'hui viables et vivantes, dont la suppression porterait atteinte à la qualité de la vie et des services publics en milieu rural.*

**L'enjeu est d'autant plus important que nous sommes à la veille d'un projet d'extension de l'école, le Maire, dans son édito, exprime le choix des élus, nous voulons garder l'école et ses élèves !**

Claude Martinez – Jean-Bernard Sahuc

## A l'école de Flagnac depuis la rentrée de septembre

Cette année, il y a 29 élèves : 13 GS, 5 MS et 11 PS2. Laure n'est pas là car elle a eu un bébé le 3 octobre (Paul). Elle reviendra après les vacances de Noël et c'est Wendy qui la remplace.

Cette année on travaille sur les couleurs et on fera une grande exposition en juin.

On a commencé par **le bleu** comme dans les tableaux de Matisse, dans l'installation de Nils Udo « Bamboo circle ».

- Le 2 octobre on a fait un goûter bleu : il y avait de la menthe fraîche en sirop, des sctroumpes, du raisin, des prunes, des bonbons bleus... sur une nappe bleue... Après le goûter, on avait la langue bleue à cause des bonbons !!
- Le 7 octobre on a fait la journée bleue... tout le monde devait s'habiller en bleu... c'était très rigolo et quand Marcelle est arrivée, elle nous a tous pris en photo... maîtresse a mis une perruque bleue que Wendy lui a prêtée et Nathalie et Wendy ont mis des chapeaux pointus bleus !!
- Le 8 octobre on est parti pour la 1ère fois en promenade, il fallait ouvrir grand les yeux pour chercher des choses bleues dans le village et maîtresse les a prises en photo : la voiture de maîtresse, celle de Nathalie, des panneaux, des volets, des bout de ficelle... on a même fait la photo de mamie Pasquine qui avait un gilet bleu, des chaussons bleus et le pot des bonbons bleus !!
- Le 13 octobre la maman d'Anaë B a amené des gâteaux bleus qu'elle avait préparés avec Anaë à l'école pour le goûter ... ils étaient très bons !!



Le 17 octobre on a fêté Halloween... les enfants avaient décoré le préau et tout le monde s'est déguisé pour partir dans le village en quête de friandises... on a eu un très beau soleil, il faisait très chaud et comme chaque année les habitants du village nous ont gâté en donnant plein de friandises pour les enfants et en décorant leur maison pour le grand plaisir de tous !! La journée s'est terminée par un petit spectacle de danses par les enfants et une histoire racontée par Marcelle.

Ensuite, nous avons eu un très bon goûter de crêpes préparées par le club du 3ème âge de Flagnac, c'était délicieux !



La semaine du 17 au 21 novembre les GS ont fait du jardinage : on a mis des bottes en caoutchouc et on a semé des fèves et planté des pensées. Pour que ça pousse, il faut bien arroser !!

On a changé de couleur... on travaille sur **le rouge** comme dans les tableaux de Karine Veyres.

- Le 3 décembre, on a fait un goûter rouge : on a mangé des groseilles, des fraises, des pommes rouges, des poivrons rouges, des fraises tagada, des grenades, des tomates, de la pâte de fruit
- La maman d'Anaë B nous a préparé des gâteaux rouges, un avec des fraises tagada et un avec de la barbe à papa !! Ils étaient très bons !
- Le 11 décembre, on a fait la journée rouge... tout le monde devait s'habiller en rouge... c'était très rigolo et quand la maman de Yliès est arrivée avec Yliès, elle nous a tous pris en photo... maîtresse a mis un bonnet rouge de Père Noël !!



Le 15 décembre, on a vu le spectacle de Noël... Anne-Lise Vouaux-Massel nous a raconté des histoires et c'était très bien, on a eu peur, on a rigolé c'était magique !!!

Le mercredi 17 décembre, le Père Noël est venu à l'école en camion de pompier pour le bonheur des petits et des grands. C'est le papi de Lili qui l'a amené.

Il a amené des pochettes de bonbons pour chaque enfant et des cadeaux pour jouer à l'école... les enfants lui ont chanté une petite chanson de Noël et lui ont donné de beaux dessins qu'ils avaient fait pour lui. C'était un très bon moment avant de partir en vacances.



Nous vous souhaitons de très belles fêtes et vous découvrirez la suite de nos projets au prochain numéro.. BONNES VACANCES !!!



**L'Association des Parents d'élèves** Saint Paul/Flaunac vous présente son nouveau bureau et son bilan financier suite à l'AG du 7 octobre 2014 :

Présidente : Caroline LAPORTE  
Vice-présidente : Laure MARCONNIER  
Trésorier : Fabrice TROUSSEL  
Trésorier adjoint : Bérengère FALRET  
Secrétaire : Sonia CATALA

### **Bilan financier 2013-2014 :**

L'année dernière a été riche en manifestations et grâce à la mobilisation de tous, l'APE a pu reverser de l'argent aux 2 écoles pour un total de 2565,39€. Nous rappelons que cet argent sert à financer les activités et sorties de vos enfants tout au long de l'année. Il est donc primordial de conserver une APE dynamique pour l'épanouissement de nos enfants !

Voici les bénéfices des différentes actions :

Belotes (4 dates) : 1414,63€

Vente de torchons : 447,88€

Kermesse : 344,27€

Fête des écoles : 1166,02€

### **Les belotes :**

Cette année 4 belotes sont prévues à partir de 20h30 :

Samedi 29 novembre 2014 à St Paul de Loubressac

Samedi 31 janvier 2015 à St Paul de Loubressac

Vendredi 27 mars 2015 à Flaunac

Samedi 23 mai 2015 à Flaunac

### **Les projets 2014-2015 :**

Vente d'objets personnalisés par les enfants. Cette année, ce sont des mugs qui ont été choisis. Si vous êtes intéressés par l'achat d'un mug aux couleurs de l'école vous pouvez contacter Caroline au 06.85.32.31.40

Kermesse. Après le vif succès de la kermesse 2014, il est décidé de reconduire cette manifestation pour le plaisir des grands et des petits ! Date fixée au dimanche 3 mai 2015 à la salle des fêtes de Flaunac.

Repas de fin d'année fin juin. Comme chaque année après le spectacle des enfants l'APE offrira un apéritif. Un repas vous sera ensuite proposé sur réservation.

L'APE vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année 2014, et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2015. Pour toute information, vous pouvez contacter Caroline à l'adresse mail suivante : [carolinehugon@yahoo.fr](mailto:carolinehugon@yahoo.fr)

## Comité des fêtes de Flagnac

Cette année 2014 se termine et avec elle, encore une belle réussite pour la fête de notre cher village. Tout le comité des fêtes vous remercie pour votre présence ; vos encouragements, votre soutien et les sourires radieux de vos chères petites têtes blondes sur cette place nous donnent du courage pour recommencer chaque année, cette formidable aventure du "dernier dimanche de juillet".

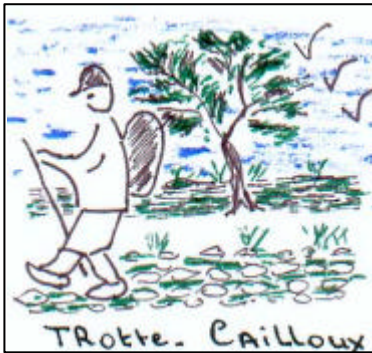
C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli dans nos rangs de nouveaux Flagnacois ces dernières années alors n'hésitez pas vous aussi à nous rejoindre, toutes les petites mains sont les bienvenues !

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une excellente année 2015. Année qui commencera en beauté puisque nous aurons le plaisir de vous retrouver le samedi 31 janvier pour une soirée "Les Flagnacois font du ski" autour d'un repas Vin Chaud, Saucisse-Truffade.

D'ici là passez d'agréables fêtes de fin d'année avec tous ceux que vous aimez !

Le comité.

Contact - Anais : [anaissa@orange.fr](mailto:anaissa@orange.fr), Eva : 06 83 16 80 37



## Association TrotteCailloux

L'association propose actuellement une sortie chaque week-end avec, une fois par mois, une randonnée plus sportive que ce soit au niveau de la difficulté présentée par l'itinéraire ou le rythme soutenu. Cependant, pour ceux qui souhaitent marcher de façon plus «cool», Trotte Cailloux a conclu une entente avec le foyer rural de St Paul de Loubressac, nos voisins, qui propose le jeudi des sorties plus limitées en kilométrage ou plus tranquilles au niveau du rythme. Occasion supplémentaire de côtoyer d'autres personnes et

lier d'autres relations. Par ailleurs deux rencontres avec le club de randonnée de Montcuq ont été l'occasion de mieux se connaître.

Marcher et prendre soin de sa santé, ou soutenir des actions pour la recherche médicale : Trotte Cailloux s'est investie à ce niveau en participant aux actions Téléthon et journée d'information et de soutien pour la lutte contre le cancer du 30 août à Castelnau-Montratier. Nous serons également partenaires en octobre 2015 de la Mutualité Française pour l'organisation de la Rando Santé Mutualité, fil rouge de la journée d'informations sur les maladies cardio-vasculaires et tous les troubles liés à l'inactivité physique.

La rando est également l'occasion, non seulement de découvrir les richesses de nos paysages et de notre patrimoine, mais également de s'enrichir de la culture locale et de s'évader en bord de mer ou à la montagne...en toute convivialité.

Vous êtes invité(e)s à nous rejoindre si l'envie vous dit !!

En cette fin d'année, l'ensemble des marcheurs vous souhaite une excellente année 2015, remplie de joies, et surtout une très bonne santé.

Contacts : mail : [trottecailloux@orange.fr](mailto:trottecailloux@orange.fr)

Danielle SAHUC 05 65 21 82 13

Marie-Christine FOUSSAT 05 65 21 86 34

## Association Quercy Images

En cette fin d'année Quercy Images se présente en pleine forme, sa 8ème exposition du mois de novembre a connu un succès sans précédent avec pratiquement 500 visiteurs venus de tout le sud du département.



Quatre jours d'exposition ponctués par le vernissage et le concert organisé par l'association en l'église de Flaugnac pour la 3ème année, avec la venue de la chorale Chœur à Cœur de Montpezat qui a fait le plein.

Les amateurs de chant et de photos se sont rendus ensuite à l'exposition où les photographes étaient heureux de les accueillir. Cette année nous avons inauguré une tombola qui a connu un bel enthousiasme et a

permis aux heureux gagnants non seulement d'entrer en possession de belles photos, mais aussi de les regarder plus attentivement d'un autre œil.

L'année 2015 se présente avec de belles perspectives, nous tournons toujours avec une vingtaine de membres, qui présentent de plus en plus des œuvres de qualité. Chaque réunion mensuelle dans la salle de l'ancienne école permet de visionner le travail effectué dans le mois et qui aboutit à notre exposition annuelle. Ces photos sont visibles sur notre site internet.



Des dates sont déjà retenues, à Castelnau fin avril, puis à Albas au cours du mois de mai et, en fin d'année, après la traditionnelle exposition de Flaugnac, nous oserons affronter Cahors, nous serons accueillis par le Carré d'Art.

Beaucoup de travail en perspective mais que de récompenses avec des visiteurs de plus en plus nombreux, curieux et enthousiastes.

Encore merci à tous.

Bernadette Labattut

Adresse de notre site : [www.querci-images.fr](http://www.querci-images.fr)

## **Club Saint Vincent**

Nos activités ont repris le 16 septembre.

- Le repas annuel a réuni 65 convives le 12 octobre,
- Le 17 octobre dix adhérents ont accompagné les enfants de l'école lors du défilé Halloween et partagé le goûter « crêpes des mamies » et jus de fruits,
- Le 7 décembre a eu lieu le loto du club.

Activités à venir en 2015 :

- Samedi 17 janvier à 14h : Assemblée Générale,
- Du 9 au 14 mars : voyage inter-clubs au Portugal,
- Une sortie d'un jour aura lieu en juin : date et destination à l'étude,
- Le troisième mardi du mois les adhérents se retrouvent pour jouer et déguster un bon goûter : petite inquiétude, à 25 présents la salle est comble !

Bonnes fêtes à tous !

Le Bureau

## **Pétanque Flaugnacoise**

L'Assemblée Générale s'est tenue le 14/11/2014 :

- Compte tenu de l'augmentation des licences par le Comité départemental, les coût des licences est porté à 30€ pour les hommes et 15€ pour les femmes. La licence des enfants est gratuite,
- Election du bureau à la majorité des voix :
  - ~~/s/~~ Président – Marcel Gardes,
  - ~~/s/~~ Vice-président – Raymond Bouzerand,
  - ~~/s/~~ Président d'honneur – Pascal Gibert,
  - ~~/s/~~ Trésorière – Danielle Gibert,
  - ~~/s/~~ Secrétaire – André Schroeven.

Activités prévues en 2015 :

- Repas du club le 7 février (licenciés et épouses),
- Championnat des clubs féminins (entente avec Castelnau),
- Championnat du Club départemental,
- Coupe de France,
- Concours officiel : le club organisera un tournoi le dimanche 5 avril au cours duquel seront remis les challenges « Roland Monferrand » et « Eric Gratadour ».

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver nombreux lors de nos manifestations !

## Appel d'Art

Bonjour à tous.

L'année 2014 fut encore une année bien remplie entre les ateliers au village de Flagnac, les stages et les interventions diverses (écoles, centres de loisir, musées). En septembre 2014, la journée «la rentrée des arts» organisée par le collectif l'Abreuvoir (associations Champ de Gestes, Chœurs d'Artichaut et Appel'Art ) accueillait un public nombreux autour des ateliers, des spectacles et du concert en soirée.

Nous remercions toutes les personnes qui participent de près ou de loin à l'ensemble de ces actions ainsi que la mairie de Flagnac. C'est grâce à cette dynamique que les différents projets engagés dans notre village prennent vie.



2015 approche et avec elle l'Assemblée Générale de l'association en février (date à préciser).

Les inscriptions pour les ateliers hebdomadaires enfants et adultes sont ouvertes pour le deuxième trimestre. N'hésitez pas !

Des interventions croisées danse-conte-arts plastiques dans les centres de loisir de Castelnaud-Montratier et de L'Hospitalet sont en préparation pour les vacances de février.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une année 2015 artistique et riche en émotions !

L'équipe d'Appel d'Art